

Introduction

Parallèlement à l'enseignement qui est dispensé, l'administration communale organise dans les bâtiments des écoles communales un accueil extrascolaire pour les enfants fréquentant l'établissement scolaire concerné (avant et après l'école, le midi et le mercredi après-midi).

- Ecole communale « Les Glycines », Place Roi Baudouin 1-3, 1082 Berchem-Sainte-Agathe
- Ecole communale « Les Lilas », Avenue du Hunderenveld 45, 1082 Berchem-Sainte-Agathe

La commune organise l'accueil extrascolaire dans le respect des dispositions du décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre, du code de qualité de l'ONE, du règlement d'ordre intérieur et du projet pédagogique. L'accueil est organisé par le service Jeunesse/accueil extrascolaire.

Les temps d'accueil

1. Accueil du matin et du soir

Pendant ces moments, il est important que l'enfant puisse s'investir dans des activités librement choisies et gérées en autonomie. En effet, ce sont des moments où les enfants décompressent avant ou après la journée scolaire et qui dès lors doivent leur permettre de s'épanouir sans contraintes. L'accueil sera à ce moment-là un lieu de découverte, d'expression, de jeux, d'invention et de rencontre des autres, en bref, un moment d'épanouissement encadré par les adultes mais où le libre choix de l'enfant occupe une place importante.

2. Accueil du mercredi après-midi

Lors de ces périodes plus longues, des activités plus structurées sont préparées et proposées par les accueillants en collaboration éventuelle avec des associations locales (mouvements de jeunesse, Centre culturel...).

Des activités extérieures (musée, spectacle, bibliothèque ...) sont ponctuellement organisées.

Objectifs de l'accueil

L'accueil extrascolaire est un lieu de rencontre et d'activités construit autour de 4 axes: considérer l'enfant comme un enfant dans sa globalité, prendre en compte le besoin de continuité de l'enfant, tisser un lien de confiance entre le lieu d'accueil et le parent, entourer l'enfant de professionnels qui connaissent ses besoins individuels et l'aident à s'intégrer au sein de la collectivité.

1. Considérer l'enfant comme un enfant dans sa globalité

L'accueil vise à créer un cadre dans lequel l'enfant peut être considéré comme un enfant à part entière et non pas comme un adulte miniature ou un élève.

En créant un lien de confiance avec l'enfant

Les accueillants sont attentifs aux expressions et émotions de l'enfant. Il existe des temps de discussion informels qui permettent aux enfants d'exprimer leurs difficultés de manière plus individuelle (chagrins, joies...).

Les interrogations des enfants sont prises en compte afin de les rassurer dans les moments de doute. Les accueillants s'adressent aux enfants avec respect et sollicitude, en utilisant un vocabulaire et comportement non-verbal adapté.

Par exemple:

1. En organisant des activités dans des groupes restreints
2. En favorisant une approche individuelle
3. En organisant des activités adaptées à tous profils d'enfants
4. En utilisant les mots 'je' et 'tu', le prénom dans son rapport à l'enfant

2. Prendre en compte du besoin de continuité de l'enfant

En permettant à l'enfant d'être la même personne à chaque moment de la journée

L'accueillant tient compte de chaque dimension de l'enfant, c'est-à-dire les dimensions psychiques, physiques, langagières, cognitives, motrices, sociales dans son développement.

- En favorisant la prise en charge de l'enfant par la même personne aux différents moments de la journée.
- En accueillant les enfants et les parents avec la même sollicitude, quelle que soit leur origine sociale ou nationalité, convictions religieuses ou philosophiques de l'enfant.
- En accueillant les aspects multiculturels (sexe, origine socioculturelle ...) comme facteur de richesse, de découverte et de partage.
- En apportant une aide individualisée et en développant un contact spécifique avec les parents via l'accueillant référent et/ou le coordinateur des accueillants scolaires en cas de problème particulier.

En aménageant l'espace en fonction des besoins de l'enfant

L'accueil extrascolaire vise, autant que possible, à aménager l'espace de manière à répondre aux différents besoins de l'enfant. Dans ce but, les différents espaces (préau, cour de récréation, salles polyvalentes, ...) sont exploités au cours de la journée.

Par exemple: un endroit calme avec des coussins et quelques livres, où l'enfant peut souffler un peu avant et après l'école.

Les enfants recevront des responsabilités adaptées à leur âge (balayer, trier les déchets, ranger, ...) afin de favoriser leur autonomie et de s'organiser en collectivité.

3. Tisser un lien de confiance entre le lieu d'accueil et les parents

Tisser un lien de confiance entre l'accueil extrascolaire et le parent confiant son enfant est une des conditions importantes afin de créer un contexte sécurisant pour tous. La confiance que l'adulte porte à l'accueil a une influence indissociablement au bien-être de l'enfant dans cet accueil. L'accueil scolaire est le visage de l'école auprès de nombreux parents. Il est la porte d'entrée pour les échanges de l'établissement scolaire.

L'accueil extrascolaire constitue le lien entre la vie scolaire et la vie familiale. Les accueillants veillent donc à établir, aussi souvent que possible, des contacts avec les parents et les enseignants, dans le souci de développer et d'encourager la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant et les différents partenaires (enseignants, parents, enfants, accueillants...).

Par exemple:

1. En communiquant les informations utiles de la journée concernant l'enfant (maladie, état d'esprit, attitude...) en abordant les aspects difficiles mais également positifs de l'enfant (progrès, écoute...)
2. En utilisant des cahiers de communication, réunions d'intervision, communication référent/direction ...
3. En donnant aux parents la composition de l'équipe, le déroulement général de l'accueil
4. En informant les parents des activités spécifiques organisées (sorties...)
5. En communiquant aux parents tout changement quant à l'organisation et au fonctionnement de l'accueil (affiches, courrier, internet, ...)
6. En permettant aux parents de contacter facilement l'accueil et la personne en charge de la coordination
7. En répondant à la demande de flexibilité du parent, en laissant le choix en termes d'heures d'arrivée et de départ des enfants ainsi que la participation des enfants aux ateliers des mercredis après-midis

Chaque parent a la possibilité d'obtenir facilement une copie du présent projet d'accueil ainsi que du règlement d'ordre intérieur (secrétariat de l'école, accueillant référent, site internet ...).

4. Entourer l'enfant de professionnels qui connaissent ses besoins individuels et l'aident à s'intégrer au sein de la collectivité

En collaborant avec l'ensemble des équipes éducatives

L'environnement « école » est considéré dans toutes ses composantes afin que l'enfant puisse y évoluer le plus sereinement possible durant les différents temps de sa journée. Dans cette perspective, les équipes éducatives et l'AES collaborent au maximum autour des différents projets liés à l'école dans l'intérêt de l'enfant: réunions de concertations, partage des locaux et du matériel, participation aux activités importantes de l'école, communication entre les équipes des informations spécifiques concernant l'enfant ...

Par exemple: La prise en charge des situations particulières se fait en étroite collaboration avec les directions des établissements scolaires afin de favoriser une action globale et coordonnée.

En s'inscrivant dans un processus de formation continue

Les accueillants acquièrent des connaissances et compétences suffisantes en ce qui concerne le développement des enfants et les développent.

Toute l'équipe est dès lors concernée par un processus de formation continue et l'accueillant s'engage à respecter les exigences du code de qualité de l'ONE. Afin de permettre aux accueillants de se former correctement, la coordinatrice réaménage temporairement l'organisation de l'accueil pour pallier les différentes absences.

a) Formations externes

Les accueillants présentent en début d'année des demandes de formation concernant le domaine de l'accueil extra-scolaires auprès d'organismes agréés.

b) Formation internes

Chaque année l'AES organise au sein de la commune une ou plusieurs journées de formation dont la thématique est choisie en fonction des besoins constatés par la coordinatrice.

En outre, ils suivent régulièrement les formations de premier secours et EPI organisées au sein de la commune.